

## RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

### LES AFFAIRES INDIENNES—RÉSERVE D'HOBBEMA

#### Question n° 23—M. Smith (Battle-River-Camrose):

1. Quels sont les noms des bandes indiennes qui étaient reconnues en vertu d'un traité et vivaient dans la réserve d'Hobbema en 1951?

2. Quels sont les noms des bandes indiennes reconnues, vivant actuellement dans la réserve d'Hobbema?

3. Combien d'Indiens, qui vivaient autrefois ou qui vivent actuellement dans la réserve d'Hobbema et sont reconnus en vertu d'un traité, ont été privés des droits découlant du traité par suite des modifications apportées en 1951 à la loi sur les Indiens?

4. A quelles bandes actuellement ou autrefois reconnues appartenaient les Indiens dont il est fait mention à la troisième question?

5. Combien de ces Indiens appartiennent aux groupes d'âges suivants: moins de 20 ans, de 20 à 39 ans, de 40 à 59 ans, de 60 à 79 ans, de 80 ans et plus?

6. Pour quelles raisons les Indiens dont il est fait mention à la troisième question ont-ils été privés des droits découlant d'un traité?

7. Combien d'Indiens autrefois reconnus en vertu d'un traité, vivant en Alberta dans des réserves autres que la réserve d'Hobbema, ont perdu, depuis 1951, leur statut d'Indiens visés par un traité?

#### Réponse de l'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):

1. Les bandes de l'agence indienne d'Hobbema sont: Ermineskin, Louis Bull, Montana et Samson.

2. Voir ci-dessus.

3, 4, 5 et 6. Aucun des membres des bandes installées sur la réserve d'Hobbema n'a été privé de ses droits découlant d'un traité à la suite des modifications apportées en 1951 à la loi sur les Indiens.

7. 497, qui tous ont été émancipés conformément à leur propre demande d'émancipation.

### RÉFUGIÉS HONGROIS—ACCORD ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC

#### Question n° 56—M. Boisvert:

Le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec ont-ils signé un accord relatif à l'accueil et au bien-être des réfugiés Hongrois?

#### Réponse de l'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):

Aucun accord n'a encore été signé.

### LES AFFAIRES INDIENNES—AGENCE DE BATTLEFORD

#### Question n° 61—M. Campbell:

1. Quel est le nombre d'acres de terre cultivées dans chaque réserve de l'agence indienne de Battleford?

2. Dans chacune de ces réserves, combien d'acres sont louées à des blancs?

#### Réponse de l'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):

1. Nom de la réserve	Acres en culture
a) Saulteux .....	191
b) Thunderchild .....	1,666
c) Red-Pheasant .....	975
d) Sweetgrass .....	4,235
e) Mosquito .....	337
f) Little-Pine .....	1,447
g) Poundmaker .....	4,392
h) Moosomin .....	1,272

  

2. Nom de la réserve	Acres cédées à bail à des blancs
a) Poundmaker .....	1,097
b) Saulteux (pâturages) ..	2,000
c) Sweetgrass (pâturages) ..	11,300

### SERVICE POSTAL À BURNABY ET RICHMOND, EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

#### Question n° 77—M. Goode:

1. Quel était le nombre des itinéraires de facteurs à Burnaby (Colombie-Britannique) a) en 1949, b) en 1953; c) quel en est le nombre actuel?

2. Quel était le nombre des foyers de Burnaby desservis par des facteurs, a) en 1949, b) en 1953; c) quel en est le nombre actuel?

3. Quel était le nombre des itinéraires de facteurs à Richmond (Colombie-Britannique) a) en 1949, b) en 1953; c) quel en est le nombre actuel?

4. Quel était le nombre des foyers de Richmond desservis par des facteurs, a) en 1949, b) en 1953; c) quel en est le nombre actuel?

#### Réponse de M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare) adjoint parlementaire, au nom du ministre des Postes:

1. a) 41; b) 45; c) 57.

2. a) 12,242; b) 17,041; c) 22,740.

3. a) 7; b) 7; c) 13.

4. a) 2,075; b) 2,388; c) 4,790.

### LOI SUR LE PRÊT AGRICOLE—MANITOBA

#### Question n° 80—M. Pommer:

1. Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1956, combien de demandes de prêts en vertu de la loi sur le prêt agricole canadien ont été reçues par la division du Manitoba?

2. Combien de ces demandes ont été agréées?

3. Quel était le montant de chaque prêt?

4. Combien ont été refusées?

5. Combien sont encore à l'étude?

#### Réponse de l'hon. W. E. Harris (ministre des Finances):

1. 321.

2. 273.

3. Le prêt le plus élevé est de \$15,000, le moins élevé de \$1,000 et la moyenne de \$4,632.

4. 30.

5. 18.